



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18–21 novembre 2024

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 7 octobre 2024

WFP/EB.2/2024/6-C/3/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Mali (2020-2024)

Contexte

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) (2020-2024) et du PSP provisoire de transition (2018-2019) mis en œuvre par le PAM au Mali. L'évaluation portait sur la stratégie, les interventions et les systèmes du PAM pour la période allant de 2018 à juin 2023. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, elle a permis de répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a contribué à éclairer l'élaboration du prochain PSP.
2. L'évaluation a donné lieu à cinq recommandations au total, dont deux sont d'ordre stratégique et trois sont d'ordre opérationnel. Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du PAM accepte pleinement, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues ou déjà prises, les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

M. I. Diallo
Directeur de pays par intérim
courriel: Ibrahima.diallo@wfp.org

Mme M. Van der Velden
Directrice régionale
Afrique de l'Ouest
courriel: margot.vandervelden@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: décembre 2025 Recommandation 1: Renforcer l'intégration des activités, des produits et des effets directs lors de la planification, de l'exécution ainsi que du suivi et de l'évaluation.</p>	<p>Bureau de pays (direction et unités chargées des programmes ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>				
<p>1.1. Renforcer les mécanismes permettant d'articuler entre elles les interventions d'urgence et les activités axées sur la résilience, ainsi que d'assurer le suivi de l'harmonisation des interventions.</p>		<p>La recommandation est acceptée. Le cadre des dispositifs d'intervention rapide approuvé par le Gouvernement indique la marche à suivre pour concrétiser le lien entre l'aide d'urgence, le relèvement rapide et l'appui au renforcement de la résilience dans les opérations menées en faveur des personnes déplacées dans le pays. Le processus annuel de ciblage des communautés d'accueil vulnérables dans les interventions d'aide d'urgence sera renforcé. L'informatisation en cours – notamment la collecte de données biométriques – et la définition de critères de reclassement des bénéficiaires permettront d'améliorer l'efficacité du système.</p>	<p>1. Expérimenter la collecte de données biométriques pendant les interventions menées face aux crises chaque fois que cela est possible, afin de renforcer le système d'identification, de suivi et de reclassement des bénéficiaires. Durant la mise en œuvre des interventions d'aide alimentaire d'urgence, continuer à utiliser l'enregistrement biométrique ainsi que les informations numériques sur les personnes déplacées dans le pays communiquées par le Gouvernement dans le cadre du dispositif d'intervention rapide. En fonction des ressources disponibles, mener des activités axées sur le relèvement rapide et la résilience des bénéficiaires qui remplissent les critères définis.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi</p>	<p>Décembre 2025</p>	<p>En cours</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
		Grâce à l'utilisation d'outils numériques et à la priorité accordée à la protection des bénéficiaires, le PAM poursuivra la mise au point d'un système de plus en plus efficace de suivi et de traçabilité des bénéficiaires lors du passage d'une intervention d'urgence à une intervention en faveur de la résilience.	2. En coordination avec le module de la sécurité alimentaire, recenser les sites prioritaires touchés par une crise – à l'aide de critères qui restent à définir – où les efforts conjoints de renforcement de la capacité des communautés à faire face aux chocs seront intensifiés.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Mars 2025	Non commencé
1.2. Continuer l'intégration des cantines scolaires dans les interventions d'urgence en prévoyant des passerelles vers des cantines stables quand la situation le permet.		La recommandation est acceptée. Le programme en milieu scolaire est déjà mis en œuvre dans les régions touchées par une crise, et le PAM continue d'étudier les possibilités de faire appel à la production locale dans le cadre de ce programme, conformément à la stratégie nationale. Le PAM ajustera les modalités d'intervention pour mieux faire concorder son action avec l'environnement opérationnel.	3. En collaboration avec le Gouvernement et le module de l'éducation, le PAM élaborera une note conceptuelle visant à mieux adapter le programme en milieu scolaire à l'instabilité du contexte, en particulier dans les régions septentrionales du pays.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et des programmes en milieu scolaire	Mars 2025	En cours
			4. Dans un échantillon d'écoles, expérimenter des interventions susceptibles d'être menées dans les situations d'urgence.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et des programmes en milieu scolaire	Octobre 2025	Non commencé
			5. Poursuivre les actions de sensibilisation visant à mobiliser des financements en faveur de l'éducation au sein de fonds d'urgence, tels que l'initiative Éducation sans délai.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et des programmes en milieu scolaire	Décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.3. Maximiser les effets qu'ont les activités promouvant la sécurité alimentaire sur la cohésion sociale et la stabilisation, sur la base d'une analyse plus approfondie du contexte sociopolitique et environnemental.		La recommandation est acceptée. Le PAM continuera de prendre en compte les risques de conflit dans le cadre de ses programmes afin de s'assurer que toutes les composantes des communautés sont consultées et associées à ses interventions. Outre l'analyse du contexte, il est également essentiel de disposer d'un financement pluriannuel pour obtenir les effets escomptés, et le PAM redoublera d'efforts à cette fin (voir la recommandation subsidiaire 1.4).	6. Effectuer une analyse qualitative dans des sites sélectionnés afin de démontrer, données factuelles à l'appui, que la fourniture d'une assistance alimentaire contribue de manière significative à la cohésion sociale et à la stabilisation de la situation.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juin 2025	Non commencé
1.4. Appuyer le plaidoyer assuré conjointement avec d'autres acteurs auprès des donateurs pour mobiliser des ressources adaptées aux enjeux de l'approche associant action humanitaire, développement et paix, dite du nexus.		La recommandation est acceptée. En parallèle des activités de sensibilisation bilatérales qu'il mène auprès des donateurs, le PAM organise avec ces derniers des réunions bimensuelles pour faire le point sur les opérations et attirer l'attention sur les déficits de financement. Le bureau de pays met actuellement en œuvre plusieurs programmes intégrés en faveur de la résilience et se penche avec le Gouvernement sur des propositions visant à accéder aux financements des institutions financières internationales: une proposition a été soumise et deux autres sont en cours d'élaboration.	7. Élaborer une stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources à l'appui des activités axées sur la résilience, tout en indiquant clairement les objectifs et les mesures à prendre à ce titre dans le PSP de deuxième génération.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats	Décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
		En raison de la situation politique actuelle, certains pays donateurs ont annoncé la suspension de leurs activités de coopération au service du développement au Mali. Cela aura pour effet de réduire les possibilités de financement des activités menées le long du nexus action humanitaire-développement-paix.	8. Intensifier les efforts visant à préserver, à développer et à diversifier les financements grâce au renforcement de la mobilisation des donateurs, en mettant l'accent sur le nexus action humanitaire-développement-paix dans le cadre des programmes. Le bureau de pays fournira au Siège des mises à jour trimestrielles; en parallèle, les bureaux mondiaux et le bureau régional transmettront au bureau de pays des éléments factuels et des informations à exploiter lors des activités de plaidoyer.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats	Décembre 2024	En cours
			9. Diversifier les sources de financement en intensifiant la collaboration avec les institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque islamique de développement et la Banque africaine de développement. Le bureau de pays tirera parti de l'appui fourni par les unités multilatérales des pays partenaires au sein du Bureau mondial de Washington, du Siège et du bureau régional.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats	Décembre 2024	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			10. Rechercher des possibilités supplémentaires de mener des activités de sensibilisation conjointes avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier les organismes ayant leur siège à Rome, afin de promouvoir l'approche fondée sur le nexus. En outre, le bureau de pays se positionnera de manière à pouvoir bénéficier des possibilités qu'offre le financement thématique, notamment le financement de l'action climatique ou les financements du Fonds d'aide à la transformation pour changer la vie et de l'initiative Éducation sans délai.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats	Décembre 2024	En cours
1.5. Soutenir les partenariats noués avec les acteurs nationaux et les bureaux de pays d'autres organismes des Nations Unies et en préciser le rôle, dans le cadre de l'articulation entre action humanitaire, développement et paix.		La recommandation est acceptée. En 2022, par l'entremise du Ministère de l'agriculture et avec l'appui de ses partenaires, le Gouvernement a élaboré une feuille de route visant à traduire sur le plan opérationnel l'approche fondée sur le nexus. Un mandat a été élaboré pour préciser les rôles et les responsabilités du Gouvernement et de ses partenaires. Dans le cadre de son partenariat avec le Ministère, le PAM contribuera à la mise à jour de ces documents stratégiques.	11. En coordination avec d'autres entités des Nations Unies, mettre à jour la feuille de route et les documents stratégiques du Gouvernement, de façon à ce qu'ils contiennent des informations utiles à la collaboration avec les acteurs locaux dans le cadre de l'approche fondée sur le nexus. 12. Organiser deux ateliers régionaux avec les services techniques du Gouvernement et les acteurs locaux, et promouvoir l'application de la feuille de route partout où cela est possible, en tenant compte notamment des ressources disponibles.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la résilience Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la résilience	Avril 2025 Juillet 2025	Non commencé Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: juin 2025 Recommandation 2: Appuyer une approche régionale des thématiques transfrontalières et les synergies avec les bureaux de pays au Burkina Faso, au Niger et en Mauritanie.</p>	<p>Bureau de pays, bureau régional et autres bureaux de pays (Mauritanie, Burkina Faso et Niger)</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p>				
<p>2.1. Renforcer les synergies entre les bureaux de pays lors de l'élaboration des plans stratégiques de pays et des activités.</p>		<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>1. Le bureau régional entamera un dialogue avec les bureaux de pays du Mali, du Niger et du Burkina Faso afin de tirer le meilleur parti des possibilités qui s'offrent, sachant que ces trois bureaux achèveront l'élaboration de leur PSP de deuxième génération dans les prochains mois.</p>	<p>Unité du bureau régional chargée de l'appui aux programmes (Bureau du PAM au Mali)</p>	<p>Décembre 2025 (en continu)</p>	<p>Non commencé</p>
			<p>2. Le bureau régional rédigera une première description des principaux enjeux et risques communs, destinée à être reprise dans les PSP des trois pays.</p>	<p>Bureau régional (Bureaux du PAM au Mali, au Niger et au Burkina Faso)</p>	<p>Mars 2025</p>	<p>Non commencé</p>
			<p>3. Le bureau régional coordonne les débats stratégiques entre les trois bureaux de pays pendant qu'ils élaborent leur futur PSP.</p>	<p>Bureau régional (Bureaux du PAM au Mali, au Niger et au Burkina Faso)</p>	<p>Février 2025 (en continu)</p>	<p>En cours</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2. Assurer la coordination entre les bureaux de pays concernés, en donnant la priorité à la Mauritanie pour le suivi des réfugiés de M'bera, et assurer conjointement une surveillance des zones frontalières à risque.		La recommandation est acceptée.	4. Le bureau régional s'emploie à favoriser un meilleur partage de l'information et une collaboration stratégique plus soutenue entre les bureaux du PAM et le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Mali et en Mauritanie.	Unité du bureau régional chargée de l'appui aux programmes (unité du Bureau du PAM au Mali chargée des programmes)	Mars 2025 (en continu)	En cours
			5. Le bureau du PAM au Mali renforce sa coordination bilatérale avec le Bureau du PAM en Mauritanie dans le cadre de réunions structurées.	Unité du Bureau du PAM au Mali chargée des programmes	Janvier 2025 (en continu)	En cours
2.3. Prendre en compte les enjeux propres aux différents groupes nomades et aux personnes en situation de déplacement pour ce qui est de la sécurité alimentaire et de la participation de ces groupes aux activités axées sur la résilience et les cantines scolaires.		La recommandation est partiellement acceptée. Le PAM inclut les groupes nomades dans ses opérations de ciblage. Dans la mesure du possible et compte tenu des ressources disponibles, des initiatives ciblant précisément les nomades et les personnes en situation de déplacement seront envisagées. Le PAM continuera à promouvoir des programmes tenant compte des risques de conflit et favorisant la cohésion sociale au profit des nomades et des personnes en situation de déplacement, sachant que pour assurer un suivi efficace des activités menées dans le cadre d'une intervention en faveur de la résilience, il doit pouvoir accéder sans interruption aux zones concernées.	6. Les unités chargées du programme en milieu scolaire et de la résilience au sein du bureau régional aident les bureaux de pays à entreprendre des discussions d'ordre stratégique.	Bureau régional (unité du bureau de pays chargée des programmes)	Janvier 2025 (en continu)	En cours
			7. L'unité du bureau régional chargée de la résilience aidera les bureaux de pays à échanger des connaissances et des bonnes pratiques, à évaluer la faisabilité des activités et les capacités, et à participer à des consultations avec les communautés nomades et les personnes en situation de déplacement de façon à mieux comprendre leurs besoins respectifs. Il s'agira notamment d'étudier les solutions les plus efficaces et les plus réalisables pour le PAM.	Bureau régional (unité du bureau de pays chargée des programmes)	Mars 2025	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: janvier 2025 Recommandation 3: Renforcer la planification et structurer plus précisément les objectifs et les priorités lors de la formulation du plan stratégique de pays de manière à favoriser l'alignement stratégique à moyen et long terme.</p>	Bureau de pays (direction et unité chargée des programmes)	La recommandation est partiellement acceptée.				
3.1. Clairement articuler les différentes activités et mesures relevant du plan stratégique de pays. Veiller à ce que le cadre de résultats du plan stratégique de pays prime ceux des accords de partenariat sur le terrain et des projets.		La recommandation est acceptée.	1. Dans le prochain PSP, les activités seront restructurées pour faciliter l'intégration des différents volets et amplifier les effets obtenus grâce à la simplification ou à la fusion de certaines activités.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Septembre 2025	En cours
			2. Le modèle utilisé par les partenaires coopérants pour formuler leurs propositions sera réexaminé afin d'harmoniser davantage son cadre logique avec celui du PSP.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la gestion des accords de partenariat sur le terrain	Juin 2025	Non commencé
			3. Les partenaires suivent une formation ciblée pour mieux comprendre les modifications susmentionnées et être plus à même de répercuter de manière efficace ces changements dans l'ensemble de leurs propositions.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la gestion des accords de partenariat sur le terrain	Septembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2. Revoir les modalités de planification sur la base des besoins et des ressources disponibles pour assurer un ciblage plus resserré, afin qu'il soit moins nécessaire de revoir les priorités après le ciblage et de réduire l'envergure des accords de partenariat sur le terrain.		La recommandation est partiellement acceptée. Conformément aux directives institutionnelles, un système de ciblage fondé sur les besoins et compatible avec l'approche régionale est mis en place, le but étant de donner la priorité aux personnes et aux groupes les plus vulnérables. Cette démarche permet de tenir compte des difficultés du PAM en matière de capacités et d'accès. Le plan d'exécution du bureau de pays permet donc d'assurer la nécessaire mise en adéquation des interventions avec les ressources disponibles.	4. Veiller au respect des directives institutionnelles en matière de planification, de ciblage et d'établissement des priorités. Le bureau de pays s'assurera que le ciblage des groupes de population et des personnes les plus vulnérables est bien en phase avec les prévisions de financement.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi (unité du bureau régional chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi)	Décembre 2024	Non commencé
3.3. Mieux définir et préciser les responsabilités, les objectifs et les résultats attendus en matière de renforcement des capacités institutionnelles.		La recommandation est acceptée. Le PAM veillera à définir clairement les objectifs des activités de renforcement des capacités institutionnelles dans le cadre de l'appui et des directives fournis au niveau opérationnel.	5. Énoncer un effet direct portant spécifiquement sur les activités liées au renforcement des capacités institutionnelles et l'inscrire dans le cadre logique du prochain PSP.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2025	Non commencé
			6. Examiner, dans le plan de suivi adopté par le bureau de pays, les indicateurs portant spécifiquement sur les activités de renforcement des capacités qui sont menées dans le cadre de l'appui technique fourni au niveau du Gouvernement et au cours de la phase des interventions entreprises en concertation avec les communautés.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.4. Faire en sorte que la durabilité soit systématiquement prise en compte lors de la conception des interventions, y compris en prévoyant des mesures de soutien à suffisamment long terme pour que les moyens d'existence et les infrastructures bénéficient d'un appui porteur de transformation.		La recommandation est acceptée. En fonction des ressources disponibles, le bureau de pays poursuivra ses efforts visant à renforcer l'approche fondée sur le nexus en accélérant la mise en œuvre de la stratégie régionale intitulée <i>Future of the lean season</i> , qui vise à intensifier les interventions intégrées de renforcement de la résilience afin de réduire le besoin d'aide humanitaire.	7. En collaboration avec le Gouvernement, d'autres entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, élaborer des projets pluriannuels complémentaires en faveur de la résilience. Le projet conjoint actuellement mené avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Agence allemande de coopération internationale en est un bon exemple, et pourrait être reproduit.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	En continu (prochaine mise à jour en décembre 2024)	En cours
3.5. Apporter un appui spécifique aux groupes les plus vulnérables, en prenant en compte notamment la problématique femmes-hommes et les victimes de violences sexistes.		La recommandation est acceptée.	8. Veiller à ce que les partenaires coopérants disposent d'outils de ciblage et de suivi à jour, qui soient conformes à la programmation tenant compte des risques de conflit et à l'approche en matière de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées dans les situations d'urgence.	Unités du bureau de pays chargées des programmes, de la protection et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	Juin 2025	En cours
			9. Poursuivre les travaux destinés à améliorer la diffusion d'informations auprès des victimes de violence sexuelle.	Unités du bureau de pays chargées des programmes, de la protection et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	En continu (prochaine mise à jour en décembre 2024)	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: juin 2025 Recommandation 4: Appuyer les partenariats grâce au renforcement des capacités, à l'ancrage local (ou localisation) et à la prise en compte des différentes modalités d'intervention et des enjeux liés au contexte, de manière à favoriser l'efficacité et la durabilité.</p>	Bureau de pays (direction et unité chargée des programmes)	La recommandation est acceptée.				
4.1. Poursuivre le renforcement des capacités et continuer d'assurer un suivi des structures en place dans les communautés ainsi que des résultats des activités menées.		La recommandation est acceptée.	1. Conformément à son programme d'action en matière d'ancrage local, le PAM apporte une aide technique et financière en appui au mécanisme de coordination du Gouvernement aux échelons décentralisés. Par ailleurs, il organisera des séances de sensibilisation et de formation à l'intention des responsables locaux, des jeunes et des femmes.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	En continu (rapport de situation en juin 2025)	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2. Continuer d'appuyer les filières ainsi que les capacités des acteurs économiques dans le cadre des programmes.		La recommandation est acceptée. Le PAM adopte une approche par filière pour appuyer différentes initiatives de production, de transformation, d'enrichissement et de commercialisation des denrées alimentaires. Ces initiatives seront améliorées, renforcées et consolidées.	2. Élaborer une stratégie relative aux filières avec le concours du bureau régional et du Siège.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2024	En cours
			3. Promouvoir l'application de la feuille de route nationale relative aux filières.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	En continu (rapport de situation en décembre 2024)	En cours
			4. En fonction des fonds disponibles, examiner les résultats de toutes les unités de transformation alimentaire appuyées par le PAM dans le cadre du PSP.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	Juin 2025	Non commencé
4.3. Envisager la signature avec les partenaires coopérants d'accords pluriannuels de partenariat sur le terrain, assortis de mesures d'atténuation des risques.		La recommandation est acceptée.	5. Faire coïncider la durée des accords de partenariat sur le terrain conclus pour mettre en œuvre l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience avec la prolongation du PSP envisagée dans une révision budgétaire à venir.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la gestion des accords de partenariat sur le terrain	Janvier 2025	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			6. Maintenir sur une base annuelle les accords de partenariat sur le terrain conclus pour mener les interventions face aux crises, afin d'éviter de devoir modifier régulièrement ces accords pour tenir compte des évolutions fréquentes de l'environnement opérationnel telles que les déplacements de population, les modifications du ciblage géographique ou le changement de modalité de transfert.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la gestion des accords de partenariat sur le terrain	Janvier 2025	Commencé
4.4. Soutenir le partage de données d'expérience entre les partenaires coopérants, notamment pour la mise en œuvre d'interventions dans des zones géographiques présentant des caractéristiques similaires.		La recommandation est acceptée. Des initiatives analogues sont déjà en cours. En décembre 2023, le bureau de pays a organisé un atelier intensif à Tamani-Soba, dans le comté de Nossombougou, atelier dans le cadre duquel des participants issus d'instituts de recherche, d'universités, de partenaires coopérants et des communautés concernées ont échangé leurs expériences de l'application de l'approche axée sur le renforcement global de la résilience. Des initiatives similaires visant à renforcer l'approche fondée sur le nexus seront menées en collaboration avec les partenaires coopérants intervenant dans le cadre du volet relatif à l'intervention face aux crises.	7. En fonction des ressources disponibles, une communauté de pratique sera mise en place à l'issue de trois ateliers organisés dans les régions de Mopti, de Gao et de Ségou.	Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la gestion des accords de partenariat sur le terrain	Juin 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
<p>Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2025 Recommandation 5: Renforcer l'analyse et la gestion des risques de façon collaborative, y compris à travers une meilleure organisation du travail à mener et l'extension de la responsabilité à l'égard des populations touchées.</p>	<p>Bureau de pays (direction et unités chargées des partenariats, des accords de partenariat sur le terrain, de la sécurité, de la gestion des risques ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>				
<p>5.1. Appuyer la réalisation d'analyses détaillées des enjeux et de l'évolution du contexte, et en exploiter les résultats.</p>		<p>La recommandation est acceptée. Le PAM contribue à l'analyse du contexte effectuée par l'équipe de pays des Nations Unies et continuera à jouer un rôle clé dans la réalisation d'analyses conjointes.</p>	<p>1. Réaliser une évaluation des risques en matière de protection afin de compléter les informations et les analyses conjointes des Nations Unies sur la protection et la responsabilité à l'égard des populations touchées.</p>	<p>Unités du bureau de pays chargées des programmes et de la protection</p>	<p>Juin 2025</p>	<p>Non commencé</p>
<p>5.2. Maintenir les capacités logistiques et renforcer le suivi des différents types de risques et de stratégies d'accès des partenaires, des commerçants et des transporteurs, en associant les différentes unités concernées.</p>		<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>2. Les partenaires communiquent et échangent régulièrement des informations lors des réunions du groupe de travail sur la logistique et du groupe de travail des Nations Unies sur les achats. 3. Assurer un suivi étroit des conditions d'accès et des itinéraires de substitution en coordonnant le transport des produits et l'acheminement du personnel avec les unités du bureau de pays chargées de la sécurité et de l'accès.</p>	<p>Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement</p>	<p>En continu (prochaine mise à jour en décembre 2024)</p>	

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.3. Étendre les mécanismes de responsabilité à l'égard des populations touchées à toutes les activités en consolidant les différents canaux de remontée de l'information.		La recommandation est acceptée. Cette recommandation s'inscrit dans le droit fil des efforts déployés par le PAM pour améliorer et développer ses approches et sa gamme d'outils qui lui permettent de respecter le principe de responsabilité à l'égard des populations touchées.	<p>4. L'unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement participera aux réunions du comité d'évaluation des marchés organisées avant le début des cycles de distribution des transferts de type monétaire.</p> <p>5. S'assurer que les outils institutionnels à utiliser pour passer des contrats avec les détaillants et suivre la performance de ces derniers [outil de suivi et d'évaluation de la performance des détaillants (RPME) et l'application de recrutement et d'intégration des détaillants (ROC), par exemple] ont été mis en place.</p> <p>6. Appliquer les mesures prévues dans le projet global du PAM pour une plus grande maîtrise des risques, en commençant par le suivi et l'évaluation par une tierce partie des pratiques de gestion des stocks physiques dès juillet 2024.</p>	Unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement	En continu (prochaine mise à jour en janvier 2025)	
			7. Mettre en place des services d'assistance dans les endroits isolés et difficiles d'accès et dans les zones en situation d'urgence afin de compléter les mécanismes communautaires de remontée de l'information.	Unités du bureau de pays chargées des programmes, de la protection et de la responsabilité à l'égard des populations touchées	En continu (prochaine mise à jour en mars 2025)	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.4. Renforcer les capacités du personnel du PAM et des partenaires coopérants relatives aux outils de gestion des risques et à la responsabilité à l'égard des populations touchées.		La recommandation est acceptée.	8. Mettre en place un système de suivi à distance des programmes dans le cadre du projet global du PAM relatif aux assurances à donner quant à l'action menée.	Unité du bureau de pays chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi	En continu (prochaine mise à jour en décembre 2024)	En cours
			9. Organiser des séances de formation et de sensibilisation à l'intention des responsables locaux, du personnel du PAM et des partenaires coopérants au sujet des méthodes à appliquer pour rendre compte de l'action menée, qui régissent la gestion des services d'assistance dans les sites de distribution.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	En continu (prochaine mise à jour en mars 2025)	En cours
			10. Mettre en place ou renforcer la formation des référents chargés de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et des référents chargés de la protection et de la responsabilité à l'égard des populations touchées.	Unité du bureau de pays chargée des programmes	En continu (prochaine mise à jour en mars 2025)	En cours